

Rôle de l'IPRP, référént technique amiante



IPRP

EN PRÉSENTIEL Réf. 17b005



21 h
4 au 6 décembre



1200 € HT - Repas inclus

ANIMATION

Ingénieur sécurité

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.



Formation qui fait découvrir les matériaux amiantés, les risques pour la santé des travailleurs et les dernières évolutions réglementaires. Le premier jour détaille le rôle du médecin du travail, alors que la deuxième journée rappelle le rôle de l'IPRP et la collaboration médecin du travail / IPRP.

R

Prérequis

Exercer en service de santé au travail.

Objectifs

- Identifier les matériaux susceptibles de contenir de l'amiante et les conséquences de l'exposition des travailleurs sur leur santé.
- Repérer les dernières évolutions réglementaires.
- Appréhender les rôles du médecin du travail, de l'IPRP et leurs synergies.

Programme

Jour 1

- Mémoriser le cadre réglementaire depuis 2012.
- Expliquer les caractéristiques et propriétés de l'amiante et ses principaux effets sur la santé.
- Identifier les produits et dispositifs susceptibles de contenir de l'amiante et être capable d'alerter.
- Définir le rôle du médecin du travail.
 - Doit-il valider des documents ?
 - La prévention du risque amiante.
 - Les processus de travail et modes opératoires.
 - Les conditions de travail (pénébilité, durée des vacations, procédure de décontamination).
 - La stratégie d'échantillonnage des prélèvements atmosphériques.
 - Les notices de poste.
 - La fiche et attestation d'exposition.
 - L'élimination des déchets.
 - La procédure de secours.

Jour 2

- Définir les apports de l'IPRP, référént technique amiante, pour le médecin du travail.
 - Analyse critique des plans de retrait (processus, stratégie d'échantillonnage, durée des vacations, gestion des déchets).
 - Analyse des modes opératoires, et procédures notamment d'habillage (ÉPI).
 - Conseils en entreprise, visite de chantier.
 - Formation interne au SPST sur ces éléments.
- Définir les modes de coopération médecin du travail – IPRP référént.

Jour 3

- Cas pratiques

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas. Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.